

Les Congolâtres

Bulletin philatélique bimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
Février – avril – juin – août – octobre - décembre

NUMERO 10 - JUIN 2014

CONTACTS : Thomas & Philippe LINDEKENS – lindekens.bogaerts@skynet.be



Collection Walter Deynckens

COMITE DE REDACTION

Herreweghe Jean
Lindekens Philippe
www.philafrika.be/CONGOLATRES

Lindekens Thomas
Vander Marcken Luc



Lindekens Thomas



Herreweghe Jean



Vander Marcken Luc

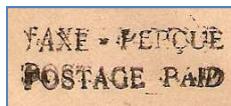


Lindekens Philippe

SOMMAIRE

- | | | |
|---|--|------------|
| • La genèse des séries de l'Etat du Katanga | Thomas Lindekens | page 4-12 |
| • "S.S. WALL" - Unité navale de l'EIC | Thomas Lindekens
Philippe Lindekens | page 12-14 |
| • Tarifs et affranchissement Mols des cartes-vues | Philippe Lindekens | page 15-25 |

Description lettre en couverture



Lettre expédié d'Usumbura le 5 mai 1942 vers Dar es Salaam / T.T. (Tanganika Territory) - bande de censure anglaise PC15 apposée à l'arrivée.

Affranchissement payé en numéraire et apposition d'une griffe bilingue (Français / Anglais) sur 2 lignes, fautes de timbres : " FAXE PERCUE / POSTAGE PAID" Il est curieux que cette griffe soit bilingue et encore plus curieux, l'emploi de l'anglais. (justifié peut-être par le fait qu'en 1942, les seules principales destinations sont l'Angleterre & colonies + USA.

Seconde pièce connue à ce jour, dénichée par Walter Deynckens qui nous la soumet en complément de l'article paru dans "Les Congolâtres" nr 2 où Philippe Lindekens, cite une pièce émanant de l'article de L. Lebaigue et datée du 4 juin 1942. Cette nouvelle pièce reste dans la même période.

Un tout grand merci à Walter pour sa contribution au recensement de ces rares griffes.



EXPOSITION DE TIMBRES-POSTE

*Le service postal dans la tourmente
(courrier de guerre, 1914-1918)*

Où ?

Vleeshuis – Neermarkt – Ypres

Quand ?

Samedi 12 juillet : 11 h - 17 h 30 (sans interruption)

Dimanche 13 juillet : 11 h - 16 h (sans interruption)



Lettre de Jérôme Maselis envoyée des tranchées le long de l'Yser

 **ACCÈS GRATUIT**



La genèse des séries de l'Etat du Katanga

Par *Thomas Lindekens*



Le Katanga proclama son indépendance le 11 juillet 1960, elle prit fin le 15 janvier 1963. Des timbres-postes furent commandés à l'imprimeur Suisse, Helio Courvoisier S.A. qui imprime, édite, et fabrique des timbres postes depuis 1931. C'est elle qui a réalisé le travail de gravure et d'impression de ces différentes séries. La S.A. Courvoisier imprimait encore 600 millions de timbres en 1999 mais fut liquidée le 30 avril 2001, suite à la concurrence des imprimeurs anglais et japonais. Cette liquidation permit au collectionneur d'acquérir les essais de toutes les séries imprimées par la firme.

Série Art Katangais - 1 mars 1961 au 16 janvier 1963

La série Art Katangais est composée de 14 valeurs imprimées sur du papier avec fils de soie en feuille de 100, le procédé d'impression est l'héliogravure. Les timbres ont une dentelure 11 $\frac{1}{2}$ x 12.

Ci contre feuille d'épreuves unicolores de la firme Courvoisier.

On y voit des essais de couleurs, les 14 valeurs de la série sont présentes, cependant certaines non pas la couleur définitive et d'autres sont présentes en double avec une teinte différente.

(collection Eric Bedoret)



Série Foire Internationale - 8 juillet 1961 au 16 janvier 1963

La série Foire Internationale est composée de 6 valeurs imprimées sur du papier avec fils de soie en feuille de 50, le procédé d'impression est l'héliogravure. Les timbres ont une dentelure 11_{1/2}.

Ci-dessous deux feuilles d'épreuves pour les phases d'impression de la firme Courvoisier. On y voit des essais de couleurs des 6 valeurs en divers états présentant la manière d'impression en plusieurs phases, les couleurs utilisées sont celle adoptées.



Katanga / «Foire internationale» 1961



Dessins: Courvoisier S. A.

Phases d'impression

Actes N° 563.17.1 du 17.5.61

(collection Eric Bedoret)

Série Air Katanga - 20 juillet 1961 au 13 janvier 1963

La série Air Katanga est composée de 4 valeurs imprimées sur du papier avec fils de soie en feuille de 25, le procédé d'impression est l'héliogravure. Les timbres ont une dentelure 11³/₄.

Ci-dessous une feuille d'épreuves pour les phases d'impression de la firme Courvoisier. On y voit des essais de couleurs des 4 valeurs présentant la manière d'impression en plusieurs phases, les couleurs utilisées sont celle adoptées.

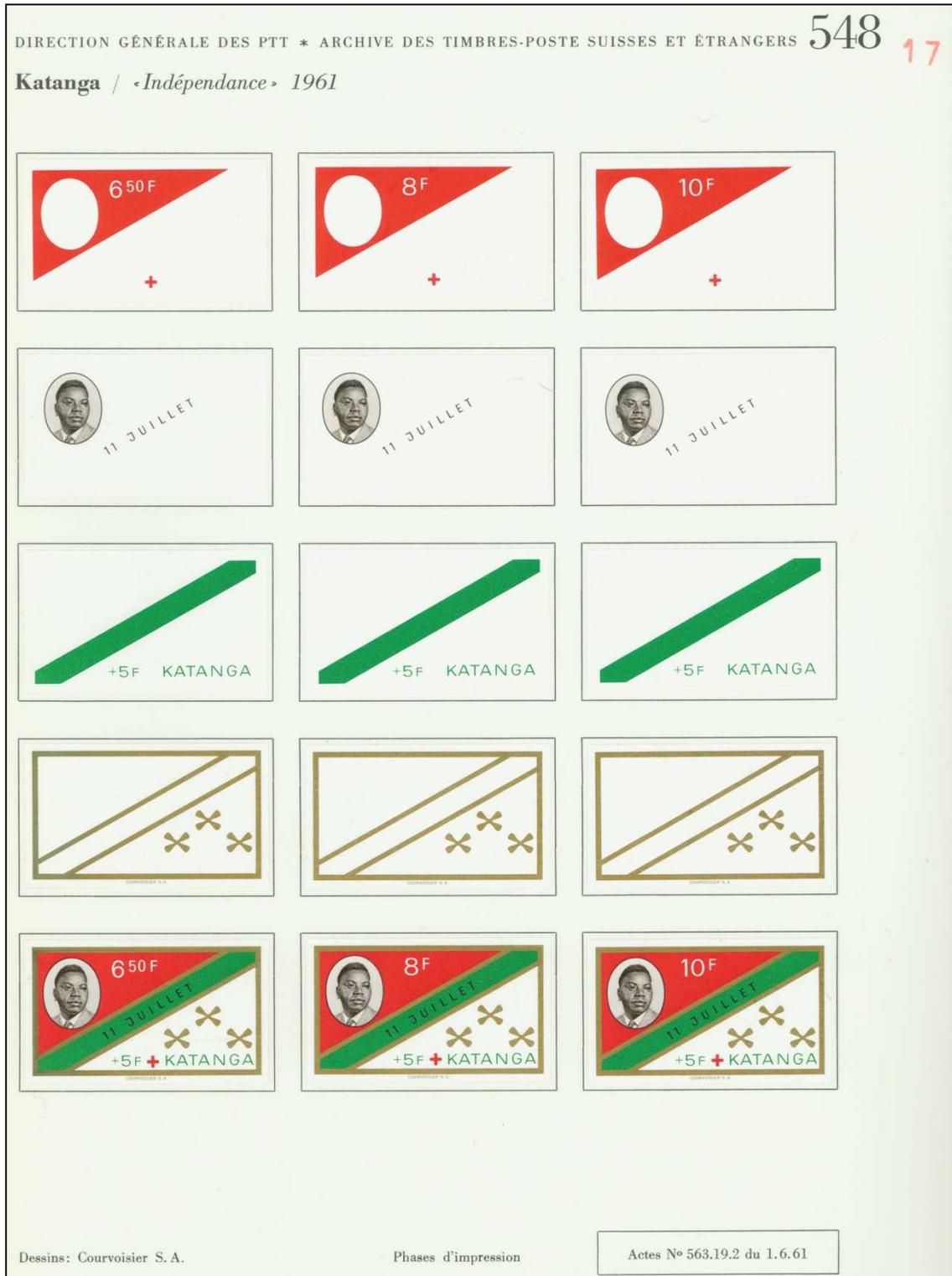


(collection Eric Bedoret)

Série 1^{er} anniversaire de l'Indépendance - 11 juillet 1961 au 16 janvier 1963

La série 1^{er} anniversaire de l'Indépendance est composée de 3 valeurs imprimées sur du papier avec fils de soie en feuille de 25, le procédé d'impression est l'héliogravure. Les timbres ont une dentelure 12 $\frac{1}{2}$. Les 3 timbres étaient vendus avec une surtaxe de 5 F au profit de la Croix-Rouge katangaise

Ci-dessous une feuille d'épreuves pour les phases d'impression de la firme Courvoisier. On y voit des essais de couleurs des 3 valeurs en 5 états présentant la manière d'impression en 4 phases, les couleurs utilisées sont celle adoptées.



Série Gendarmerie Katangaise - 1 octobre 1962 au 13 janvier 1963

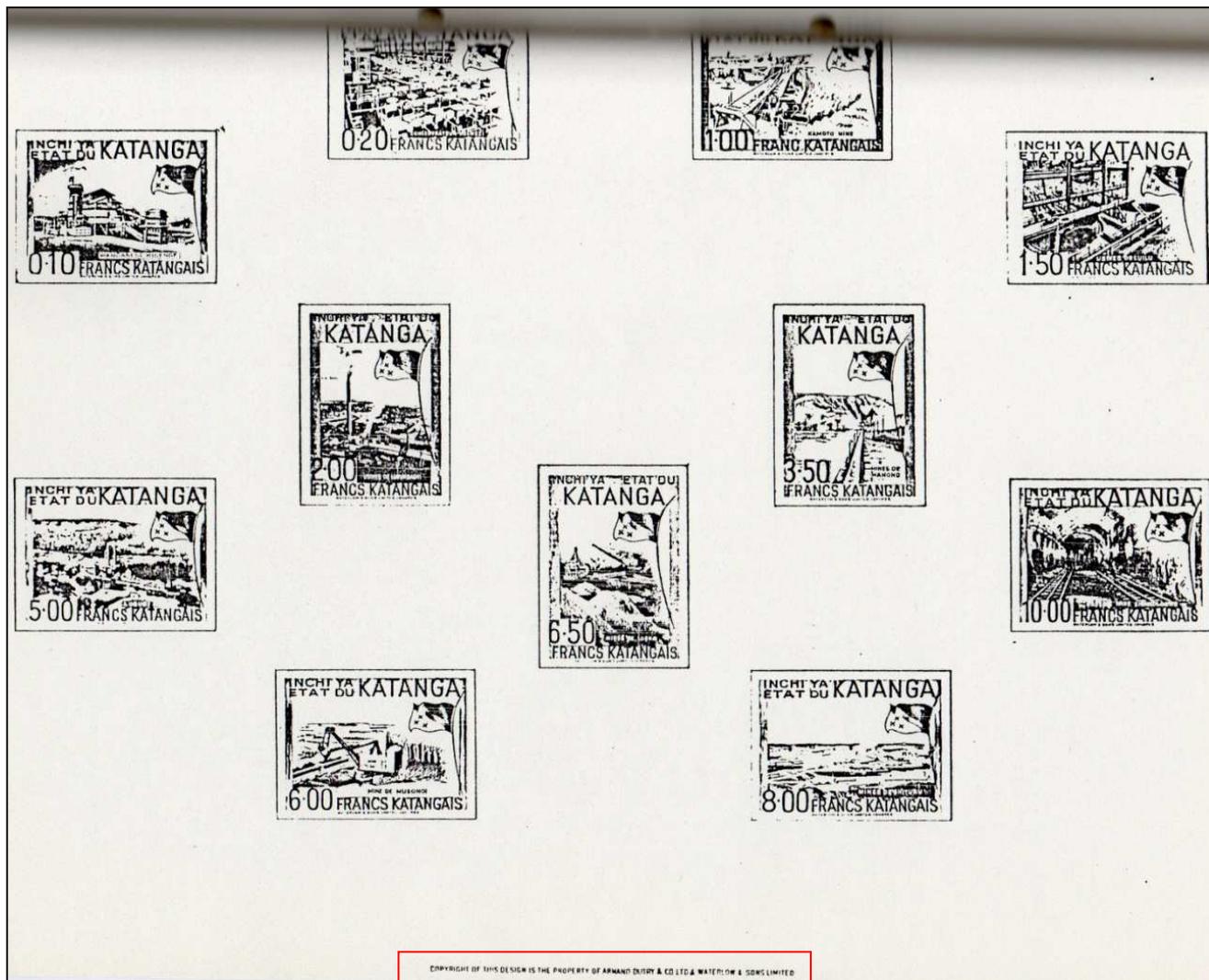
La série Gendarmerie Katangaise est composée de 3 valeurs imprimées sur du papier avec fils de soie en feuille de 50, le procédé d'impression est l'héliogravure. Les timbres ont une dentelure 11 $\frac{3}{4}$.

Ci-dessous une feuille d'épreuves pour les phases d'impression de la firme Courvoisier. On y voit des essais de couleurs des 3 valeurs en 4 états présentant la manière d'impression en 3 phases, les couleurs utilisées sont celle adoptées.



Les timbres non émis de la firme Waterlow and Sons Ltd.

Des essais de timbres (non émis) avec une inscription "COPYRIGHT OF THIS DESIGN IS THE PROPERTY OF ARMAND DUTRY & CO LTD & WATERLOW & SONS LIMITED " ont été retrouvés en 1961 lorsque les firmes "De La Rue & C°" et "Waterlow and Sons Ltd." ont fusionnées.



(collection de privée)

COPYRIGHT OF THIS DESIGN IS THE PROPERTY OF ARMAND DUTRY & CO LTD & WATERLOW & SONS LIMITED

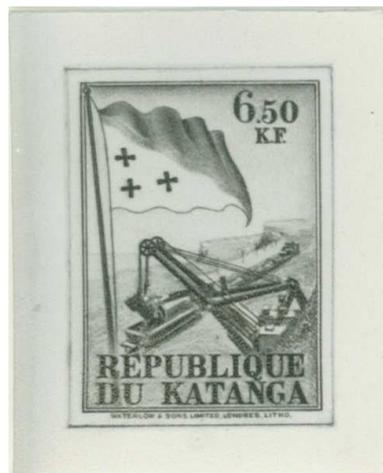
Description des 11 valeurs de la page précédente:

0,10cts	brun lilas	Manganèse Kisenge
0,20cts	bleu	Concentrateur Kolwezi
1fr	rouge	Mines de Kamoto
1,50fr	noir et gris	Usines de Luilu
2fr	brun foncé	Usines de Lubumbashi
3,50fr	orange brun	Mines de Manono
5fr	carmin foncé	Lubudi
6fr	rouge orange	Mines de Musonoi
6,50fr	brun et bleu	Mines de Luena
8fr	gris et vert	Mines de Shituru
10fr	bleu foncé	Mines de Shinkolobwe

Remarque:
La valeur est en francs Katangais



Ci-dessus, un autre exemple d'essai (en couleur) de la firme Waterlow and Sons.



Essai photographique en noir et blanc

Je voudrais adresser un tout grand merci à Mr. Eric Bedoret pour avoir permis à la revue «Les Congolâtres» de publier les scans de ses essais.

BIBLIOGRAPHIE:

- Joe BABICKI, « KATANGA ESSAYS », *Belgian Congo Study Circle*, 41, 1981, pp. 19-20.
- Jean Herreweghe, « Les "Poste-45": La genèse de la série des Animaux protégés », *Les Congolâtres*, 4, juin 2013, pp. 4-23.
- Emile HOORENS, *Histoire postale de l'état du Katanga 1960-1963*, Bruxelles, 1997, pp. 48-49.
- Paul BRANDELEER, *La secession Katangaise*, pp. 37-38.
- Charles Stockmans, Congo belge et Ruanda-Urundi. [En ligne].
<<http://www.congoposte.be/sommaire.htm>>. (Consulté le 8 mai 2014).

SUMMARY:

Genesis of the series of the Free State of the Katanga.

Eric Bedoret sent us the scans of his essays of the stamps of the Free State of Katanga (11-07-60 till 15-01-63); it allowed Thomas Lindekens to write us this article collating all the essays known till this day of these stamps.

He possesses incredible sets of essays of the firm Courvoisier, the Swiss printer of these stamps as well as unapproved essays or unissued stamps.

This article is in the continuity of that of the Jean Herreweghe in Congolâtres nr 4 about the genesis of the protected animal stamps from Belgian Congo.

SAMENVATTING:

Genesis van de series van de Vrije Staat van Katanga.

Eric Bedoret stuurde ons de scans van zijn postzegelproeven van de Vrije Staat van Katanga (11-07-60 tot 15-01 -63); dit liet Thomas Lindekens toe dit artikel te schrijven over al de tot heden bekende proeven.

Eric bezit een ongelooflijke verzameling van proeven van de firma Courvoisier, de Zwitserse printer van deze zegels evenals niet-goedgekeurde proeven of niet uitgegeven zegels.

Dit artikel is in de verlenging van deze van Jean Herreweghe in Congolâtres nr 4 over de genesis van de beschermde dieren zegels van Belgisch Congo.

"S.S.WALL" - Unité navale de l'EIC



Par *Lindekens Thomas*
Lindekens Philippe



C'est à J.L. Wall que revient l'honneur d'avoir renfloué le vapeur portugais Luso qui était échoué sur les Diamonds Rocks entre Boma et Matadi ; l'épave était abandonnée par les assesseurs. Wall entreprit le renflouement du vapeur qui jaugeait 700 tonnes et acquit ainsi à l'Etat la plus grande unité navale du Bas-Congo. Le navire fut rebaptisé SS WALL et effectua pendant de longues années le service mensuel Matadi-Boma-St. Paul de Loanda.

Ce vapeur faisait la liaison du courrier entre les deux ports (Matadi & Loanda) en fonction des arrivés et départs des bateaux de la CMB et des malles portugaises, transportant le courrier entre les deux colonies pour accélérer sa transmission.

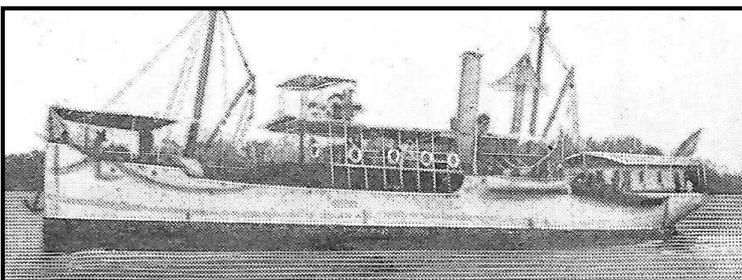
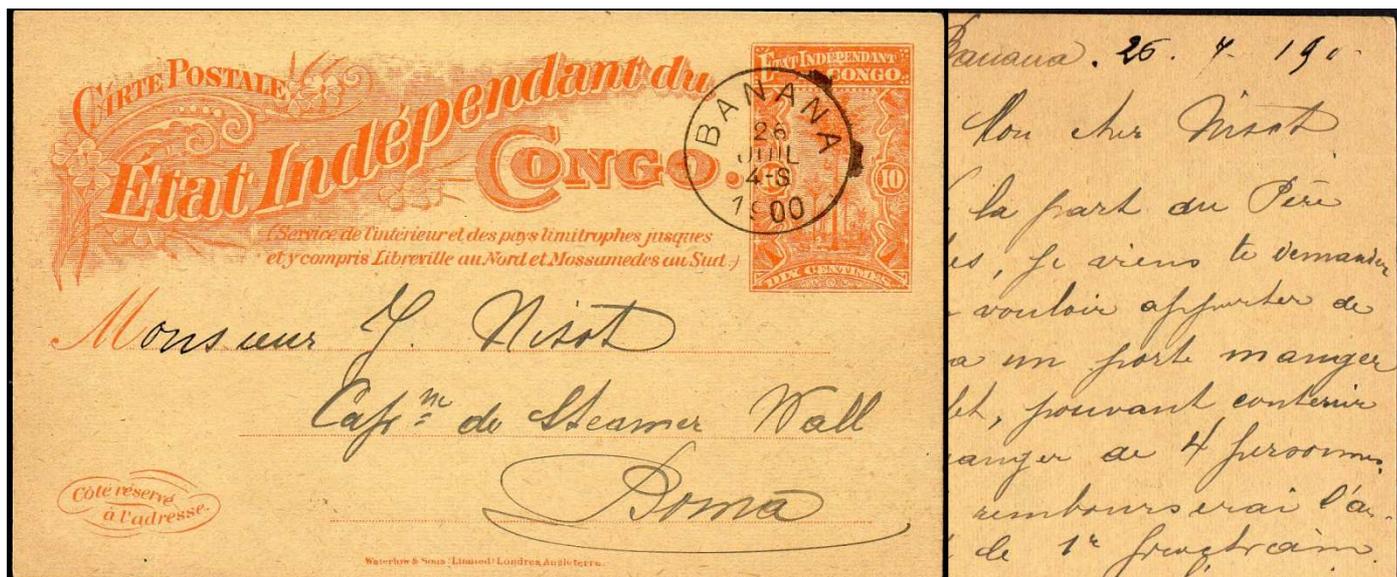


Photo du yacht SS WALL de l'EIC devant Boma.



Les Congolâtres

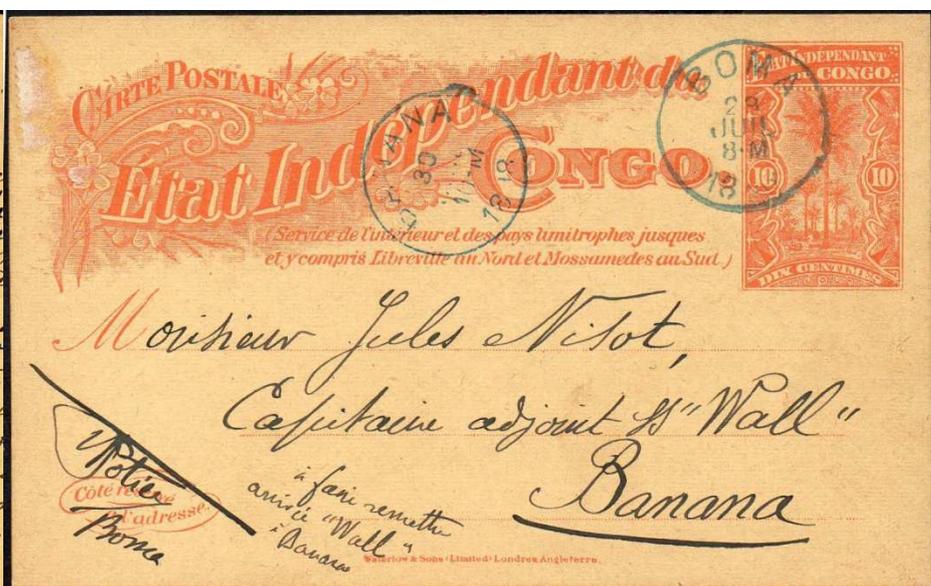


Entier à 10c. expédié de Banana le 26 juillet 1900 à destination de Jules NISOT – capitaine du Steamer SS Wall à Boma.

Jules NISOT (1875-1923) – officier de Marine et hydrographe – engagé le 6 novembre 1897 par l’Etat Indépendant du Congo comme capitaine-adjoint de steamer. Plus tard, il prendra le commandement du yacht SS Hirondelle.

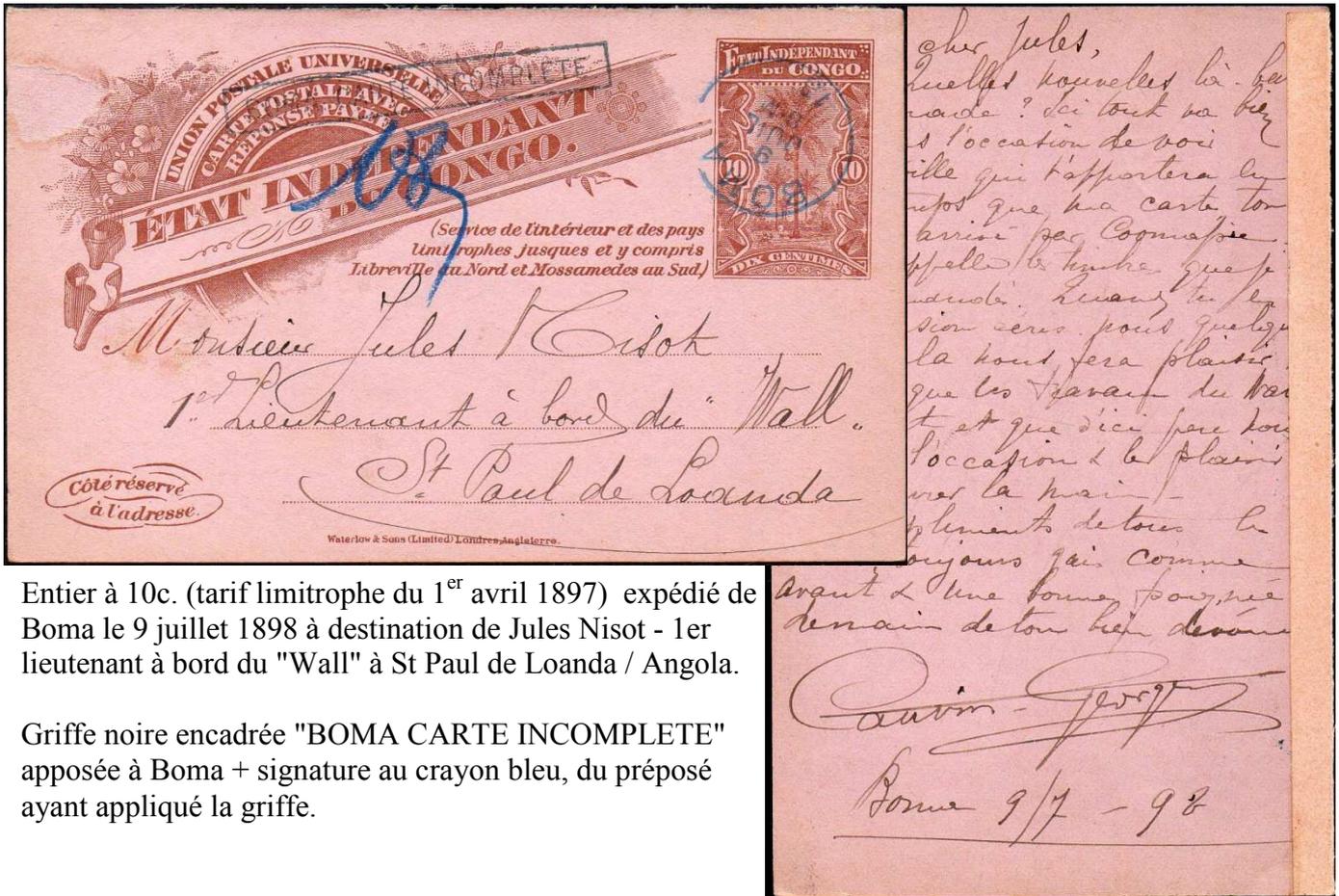
Banana. 26. 7. 1900.
 Mon cher Nisot,
 La part du Père
 et, je viens te demander
 si tu veux apporter de
 la nourriture, un petit manger
 et, pouvant contenir
 manger de 4 personnes,
 je remboursrai l'au-
 tant de 1^{er} francs.
 Bien de sentiments. J'aurais
 quelques francs pour
 quand tu n'en as.
 Affectueux
 P. a. L.
 Nisot

Boma, 29/7/98.
 Mon cher Jules,
 J'ai le plaisir de t'apprendre
 nomination de directeur et ce
 percepteur des impôts à Boma. Le
 cas de Vanhove pour la recette
 Vanhove allant bientôt rentrer
 Europe. Je ne te cache pas que
 ton contact. Je reste à Boma
 conserve mes habitudes, tout
 pour le mieux. Je ne
 rien en fait de marin. C'est
 Kauder de M'pote l'attend
 beaucoup mieux. Je ne te
 envoi à Banana, de peur
 croiser.
 A bientôt mon ami Jules.
 Amicalement
 Uldephore



(Collection privée)

Entier à 10c. expédié de Boma le 29 juillet 1898 à destination de Jules NISOT – capitaine adjoint SS Wall à Banana où il parvint le 30 juillet.



Entier à 10c. (tarif limitrophe du 1^{er} avril 1897) expédié de Boma le 9 juillet 1898 à destination de Jules Nisot - 1er lieutenant à bord du "Wall" à St Paul de Loanda / Angola.

Griffe noire encadrée "BOMA CARTE INCOMPLETE" apposée à Boma + signature au crayon bleu, du préposé ayant appliqué la griffe.

SUMMARY:

"S.S. WALL" - Naval Unit of the EIC

It belongs to J.L. Wall the honor to have refloated the Portuguese vapor « Luso » which run aground on the Diamonds Rocks between Boma and Matadi; the wreck was abandoned by the assessors. Wall refloated the steamship which gauged 700 tons and so acquired to most large naval vessel of Lower - Congo. The ship was renamed SS WALL and was inservice during many years monthly between Matadi and Boma-St Paul of Loanda.

This steamer made the connection of the mail between both ports (Matadi and Loanda) according to the arrivals and the departures of the boats of the CMB and the Portuguese mailboats, transporting the mail between both colonies to accelerate its transmission.

SAMENVATTING:

"S.S. Wall" - Eenheid van de EIC

Het was J.L. Wand die de Portugese steamer « Luso » vlottrok welke stukgeraakt was op Diamanten Rocks tussen Boma en Matadi; het wrak was door de assessors verlaten. Wall trok de steamer van 700 ton weer vlot en verworf zodus van de Vrije Staat de grootste bootéénheid van Beneden - Congo. Het schip werd omgedoopt tot SS WALL en was gedurende vele jaren de maandelijkse mailboat tussen Matadi-Boma en St Paul van Loanda.

De stoomboot verzekerde de postverbinding tussen beide havens in funktie van de aankomst en vertrek van de boten van de CMB en de Portugese mailbaots, de post vervoerend tussen beide kolonies om zijn doorzending te verspoedigen.

Tarifs et affranchissement Mols des cartes-vues - part I

Par Lindekens Philippe



L'Etat Indépendant du Congo nous offre une diversité insoupçonnée de tarifs et d'affranchissements possibles pour les cartes-vues. La cause principale en est un tarif privilégiant les entiers postaux de l'Etat au détriment des cartes-vues qui doivent être affranchies au même tarif que les lettres, du moins jusqu'au changement de tarif du 1^{er} mai 1902.

Il n'est donc guère avantageux d'envoyer une carte-vue ; c'est le même prix qu'une lettre et on peut écrire bien moins. Tant qu'à faire, on peut toujours mettre la carte-vue dans une enveloppe et employer alors la totalité du recto pour le texte.

La progression de la recommandation dans l'Etat Indépendant ainsi que le tarif particulier des enregistrés en dehors des zones de recommandation, offre également divers tarifs qu'on ne rencontre nulle part ailleurs.

Finalement l'emploi en imprimé des cartes-vues termine les possibilités de tarifs et d'emploi postal des timbres en cours pendant cette période.

On trouve également dans cette période, un panel intéressant de sous affranchissement, d'erreur de tarifs, voulu ou non.

A partir de 1902, n'ayant plus de privilège sur les cartes-vues, les entiers postaux seront en perte de vitesse au fur et à mesure des ans pour reprendre du poil de la bête en 1910 avec l'apparition des séries d'entiers illustrés.

Nous illustrerons dans les pages suivantes, l'intérêt à les collectionner, voire à y consacrer un chapitre complet de collection. La plupart du temps, beaucoup de pièces ont une rareté insoupçonnée que seuls les collectionneurs de ce type de pièce pourront apprécier.

Mais illustrons tout d'abord les cartes postales de l'Etat, que nous appelons aujourd'hui « entiers postaux » ; ils bénéficient du tarif à 10c pour l'intérieur et 15c pour l'étranger. Les cartes postales privées avec vue seront, jusqu'au 1^{er} mai 1902, assimilées aux lettres en ce qui concerne le tarif, soit 50c.

En 1897, à l'apparition des cartes postales privées avec vue, les entiers postaux suivants sont en cours :



Sommaire

1.- Carte-vue avant le 1^{er} mai 1902

- 1.1.- CV à 50 c avec Mols du XIX^{ème} siècle
- 1.2.- CV à 50 c avec Mols du XX^{ème} siècle
- 1.3.- Carte recommandée à 1 F
- 1.4.- Carte recommandée et enregistrée à 1,15 F
- 1.5.- Carte (à 50 c) sous affranchie et non taxée
- 1.6.- Carte (à 50 c) sous affranchie et taxée
- 1.7.- Carte (à 50 c) sous affranchie et retour à l'expéditeur
- 1.8.- Arrêté royal du 19 mars 1902

2.- Carte-vue internationale

- 2.1.- Carte internationale à 15 c
- 2.2.- Carte internationale au tarif imprimé à 10 c et griffe VERIFIE
- 2.3.- Carte recommandée à 65 c
- 2.4.- Carte en tarif spécial (dont enregistré, AR,)

3.- Carte-vue en courrier intérieur

- 3.1.- Carte intérieure à 10 c
- 3.2.- Carte intérieure au tarif imprimé à 5 c

4.- Carte-vue en courrier limitrophe à 10 c

5.- Carte-vue réutilisée

6.- Destinations

7.- Marques étrangères de retour

8.- Annulation par oblitérations étrangères

- 8.1.- Cachet de passage apposé par erreur sur le timbre
- 8.2.- Timbre non annulé au départ

9.- Oblitérations

- 9.1.- Oblitérations rares - type 1 – 23 mm
- 9.2.- Oblitérations télégraphiques
- 9.3.- Oblitérations de bateau-poste
- 9.4.- Accident Ville de Bruges
- 9.5.- Oblitérations de poste maritime

10.- Congo Belge – du 1^{er} janvier au 31 juillet 1909

- 10.1.- Carte avec timbre sans surcharge
- 10.2.- Carte avec affranchissement mixte (surchargé et non surchargé)
- 10.3.- Carte avec timbre hors-cours (taxée ou non) à partir du 1^{er} août 1909

11.- Enclave du Lado

- 10.1.- Lado – voie du Congo
- 10.2.- Lado – voie du Nil
- 10.3.- Uélé – voie du Nil

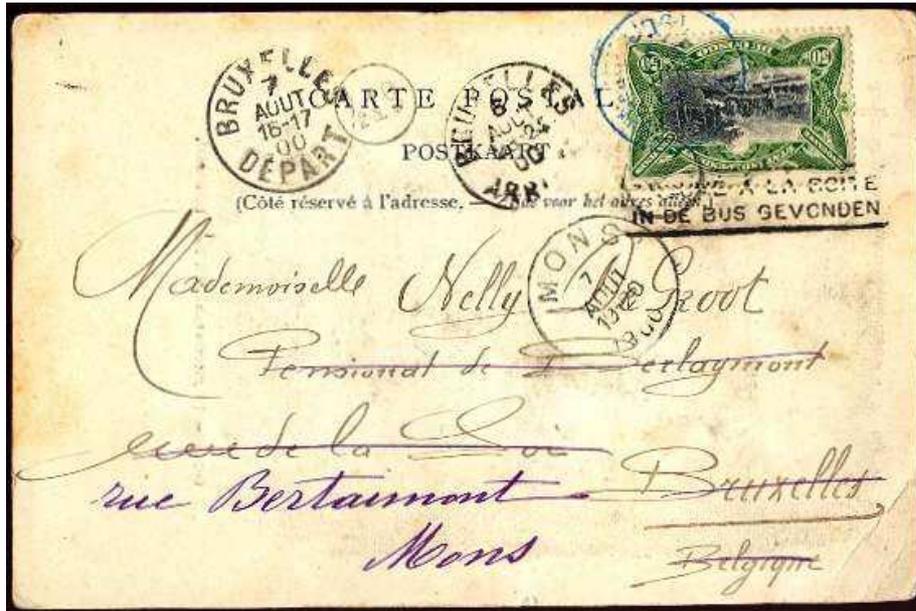
12.- cartes de l'étranger utilisées au Congo

1. Carte-vue avant le 1^{er} mai 1902

Ce n'est qu'à partir du 1er mai 1902 que les cartes postales émanant de l'industrie privée bénéficièrent du tarif analogue aux cartes postales de l'Etat (à savoir les entiers postaux). Avant cette date, elles devaient être affranchies au même tarif que les lettres, soit 15 c en courrier intérieur, 25 c en courrier limitrophe et 50 c en courrier international.

A ce jour, seules les cartes en courrier international à 50 c ont été rencontrées par l'auteur

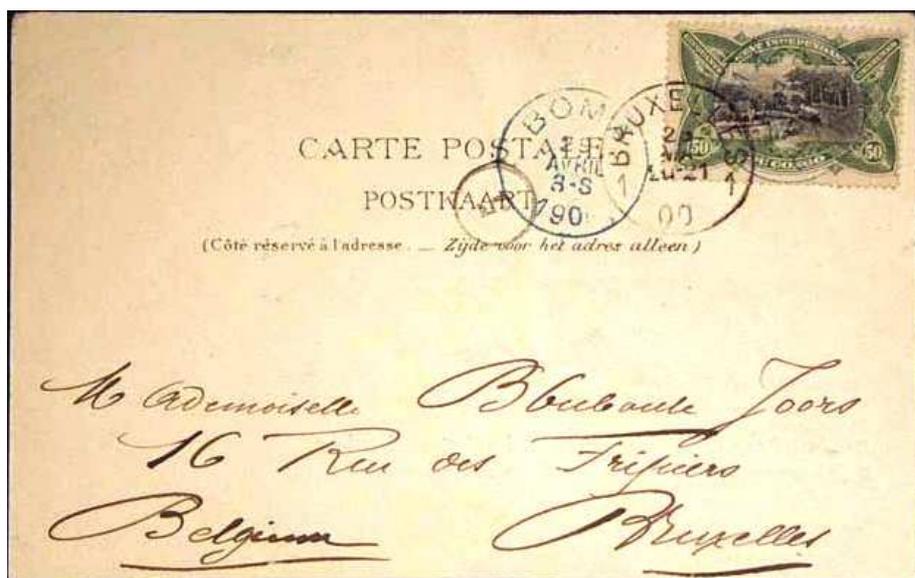
1.1.- CV à 50 c avec Mols du XIX^{ème} siècle



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Matadi en 1900 à destination de Bruxelles où elle parvint le 7 août. Elle fut ensuite remise dans la boîte (griffe bilingue TROUVE DANS LA BOITE / IN DE BUS GEVONDEN) à destination de Mons.

Affranchissement : 50 c vert-vert – Mols 1894

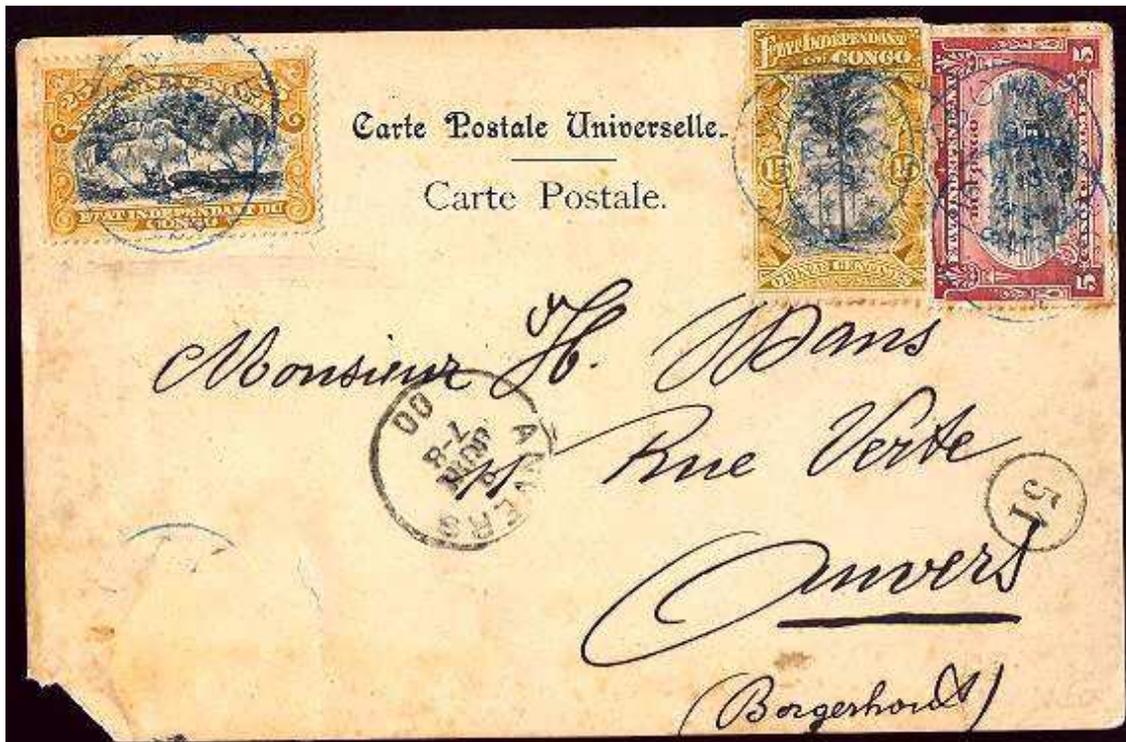


(collection Privée)

Carte-vue partie de Boma le 29 avril 1900 à destination de Bruxelles où elle parvint le 23 mai.

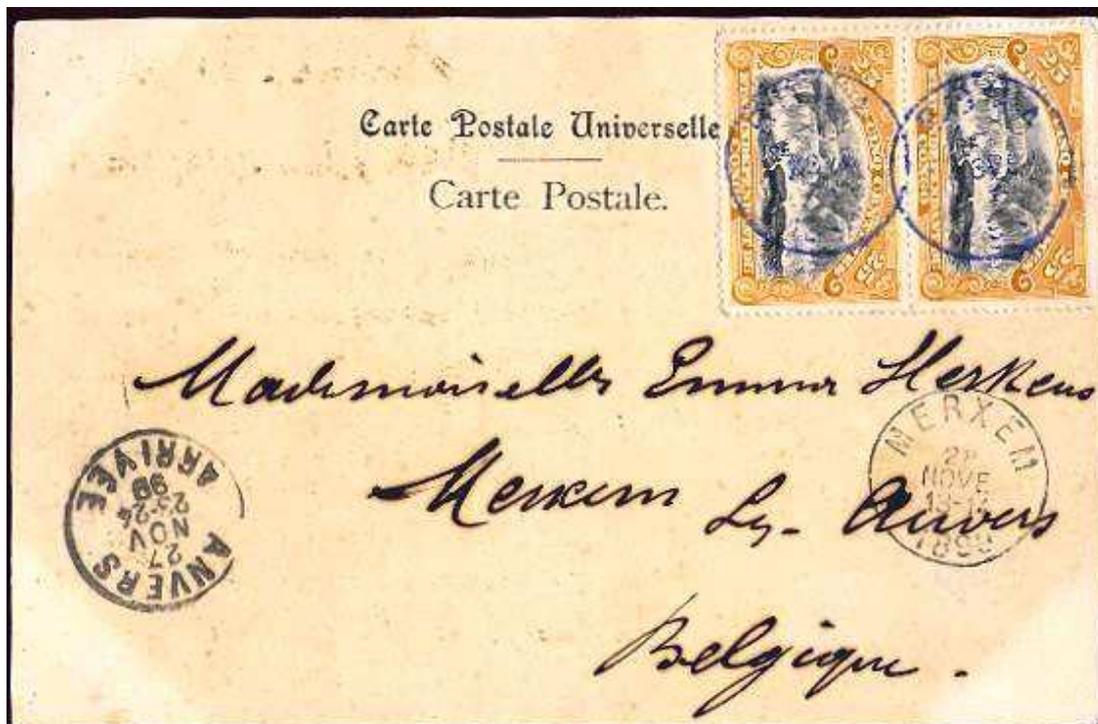
Affranchissement : 50 c vert-jaune - Mols 1894

Les Congolâtres



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Boma le 9 avril 1900 à destination d'Anvers où elle parvint le 9 juin.
Affranchissement : 5 c brun rouge (1 manquant) + 25 c orange - Mols 1894 + 15 c ocre Mols 1896



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Boma à destination de Merxem où elle parvint le 28 novembre 1899 ; passage par Anvers
Affranchissement : 25 c orange (paire) - Mols 1894

Les Congolâtres



(collection Privée)

Carte-vue partie de Boma à destination de Vienne / Autriche où elle parvint le 11 mars 1899.
Affranchissement : 10 c bleu + 25 c orange Mols 1894 + 15 c ocre Mols 1896



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Banana le 12 mars 1900 à destination de St Ghislain où elle parvint le 2 avril.
Affranchissement : 5 c brun-rouge (paire) Mols 1894 & 40 c vert-bleu Mols 1896

Les Congolâtres



(collection Privée)

Carte-vue partie de Banana le 22 avril 1899 à destination de Feluy-Arquennes où elle parvint le 20 mai.
Affranchissement : 5 c brun-rouge (2x) + 10 c bleu Mols 1894 & 15 c ocre I+A1a Mols 1896

1.2.- CV à 50 c avec Mols du XXème siècle



(collection Privée)

Carte-vue partie de Boma le 1^{er} novembre 1900 à destination de Ledeghem / Belgique.
Affranchissement : correct - 15 c ocre Mols 1896 & 5 c vert (2x) + 25 c bleu Mols 1900

Les Congolâtres



(collection Privée)

Carte-vue partie de Matadi à destination de Gand où elle parvint le 20 septembre 1901
Affranchissement : 50 c olive - Mols 1900



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie d'Ibembo le 9 janvier 1902 à destination de Bruxelles ; passage par Léopoldville le 3 février ; indication manuscrite sous les timbres « 1 Timbre de 0,25 » faite par l'expéditeur pour éviter les vols de timbres avant leur annulation par le premier bureau de poste rencontré.
Affranchissement : 25 c bleu (2x) - Mols 1900

Les Congolâtres



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Libenge le 6 février 1902 à destination de Bruxelles où elle parvint le 19 mars ; passage par Léopoldville le 23 février. (adresse effacée)

Affranchissement : 10 c carmin (paire) + 15 c ocre (paire- I+A1b) – Mols 1900



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Matadi le 17 octobre 1900 à destination de Virton où elle parvint le 4 novembre ; passage par Boma le 18 octobre.

Affranchissement : 10 c carmin Mols 1900 + 40 c vert-bleu Mols 1896

SUMMARY:

Mols rates and franking of cards-views.

The Indépendant state of Congo offers us an unsuspected diversity of rates and possible frankings for the cards-views. The main cause is a rate favoring the postal stationnaries of the State to the detriment of cards-views which had to be franked at the same rate as letters, at least until the rate changed in May 1st, 1902.

It was thus hardly advantageous to send a card-view ; it had the same rate as a letter and much less could be written. One could always put the card-view in an envelope and also use the frontside for text. The progress of the recommendation in the Independent State as well as the particular rate of registration outside the zones of recommendation, offered also diverse rates which we meet nowhere else.

Finally the use in printed matter of the cards-views ends the possibilities of rates and mail use of the current stamps during this period.

We also find for this period, an interesting panel of under franking, rates error, wanted or not.

SAMENVATTING:

Tarieven en frankering met Mols op zichtkaarten.

De Vrije Staat van Congo biedt ons een onverdachte diversiteit van prijslijst en mogelijke frankering voor zichtkaarten. De belangrijkste oorzaak is een tarief ten voordele van postwaardestukken van de Congolese Staat . En dit ten nadele van de zichtkaarten die men met dezelfde tarief als de brieven moest frankeren, ten minste tot de verandering van tarief in 1 mei 1902.

Zichtkaarten zenden met dezelfde tarief als een brief, was niet voordelig want men kon heel veel minder schrijven. En men kon altijd de zichtkaart in een envelop steken en toen tevens de voorzijde van de kaart gebruiken.

De vordering van de aanbeveling in de onafhankelijke Staat, evenals de bijzondere tarieven voor geregistreerde post buiten de zones van aanbeveling, biedt tevens diverse tarieven die we nergens elders ontmoeten.

Het gebruik ten slotte van druktarief voor de zichtkaarten eindigde de tarievenmogelijkheden en het postgebruik van de zegels van deze periode.

Verder vinden wij voor deze periode een interessante variëteit van onderfrankering en tarievenfouten, gewild of niet.